

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appel aux créanciers

Date de publication: SHAB 30.04.2024

Publications supplémentaires: KABGE 30.04.2024 Visible par le public jusqu'au: 30.04.2029 Numéro de publication: KK02-000040709

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

# Publication de faillite/appel aux créanciers RIBEIRO SÀRL

## Débiteurs:

RIBEIRO SÀRL CHE-469.446.879 Chemin De-Maisonneuve 21 1219 Châtelaine

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 21.03.2024

### Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger. Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

**Délai:** 1 mois

Fin du délai: 01.06.2024

#### Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

## **Remarques:**

Pour tout renseignement: Groupe 1 + 41 22 3888901

## F20240459

But:

La société a le but suivant: entretien et création d'espaces verts. Elle pourra en outre faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger.